

Bonneval en bonne vallée ...

septembre 2008

Bulletin d'information des *Amis de Bonneval*

N° 24

Avis au lecteur,

Les Amis de Bonneval, se donnent rendez-vous le samedi 27 septembre 2008, pour une visite découverte de la ville de Brou, à l'occasion de leur sortie annuelle.

Au programme de cette journée: Rendez vous 23 rue St Roch, (Place de la Paix) à 14 heures précises, pour le départ. (Possibilité de co voiturage).

Le départ de la visite, (Guidée par Mr Yves Bernard, Président du club de recherche historique, de la ville de Brou), se fera à 14 heures 30, place de la Matrassière.

Vers 17 heures, sur le chemin du retour, nous ferons étape à Yèvres, pour une visite de l'église, puis aux environs de 18 heures 30, nous nous retrouverons à Montharville, pour le pot de l'amitié, offert à tous les participants de cette journée.

A 20 heures, les gourmets, qui auront eut la bonne idée de s'inscrire, dégusteront, le traditionnel « Grand Rata Beauceron ».

Au sommaire de notre gazette N°24:

Ou en sommes nous dans l'opération « Sauvons le Messenger », par Alain Lelong, suivi d'un article « En feuilletant le Messenger », de Mr Henry Peigné, ancien journaliste au Messenger, paru dans L'écho Républicain du 23 mai 1978. Mr Bourdoise Prêtre de Brou. Récit tiré du manuscrit « Histoire de la ville de Bonneval et de son Abbaye », de l'abbé Beaupère.

Une sélection des évènements « Messenger de Bonneval Voves & Orgères » du 2^{ème} semestre 1908 clôturera ce numéro. Jean-Luc Durand

No. 52. — 49^e ANNEE 30 Décembre 1899

30 **LE MESSAGEUR** **30**
CENTIMES CENTIMES

De Bonneval, Voves & Orgères

JOURNAL D'ANNONCES & D'AVIS DIVERS PARAISSANT LE SAMEDI

D'après décret du 25 Décembre 1870, les annonces légales et judiciaires peuvent être insérées dans "LE MESSAGEUR"

L'abonnement est payable d'avance Les Annonces doivent parvenir à l'imprimerie le Jeudi matin au plus tard. <i>Les manuscrits ne sont pas rendus</i>	Pour tout ce qui concerne "LE MESSAGEUR" S'adresser à l'Imprimerie R. Pellier Place du Marché à la Volaille, à Bonneval (Sarre-et-Meuse)	TÉLÉPHONE : 54 à BONNEVAL CHÈQUES POSTAUX : 158.93 PARIS
---	--	---

« Sauvons le Messenger »

« Le Messenger de Bonneval, Voves & Orgères » est un journal hebdomadaire qui parut sans discontinuer du 25 avril 1897 - numéro 1 de la première année - au 15 juin 1940 - numéro 24 de la 43^{ème} année (en fait la 44^{ème} année par suite d'une erreur de numérotation).

« Le Messenger de Bonneval, feuille d'annonces et d'avis divers », eut tout d'abord un rayonnement cantonal. Mais à partir numéro 13 du 27 mars 1898 il devint le "Messenger de Bonneval, Voves et Orgères" touchant ainsi un plus large public. A cette date il était tiré à 2350 exemplaires.

En 44 ans 2252 numéros ont ainsi été publiés.

Ce journal sortait des presses de l'imprimerie L. Vannier, place du marché à la volaille à Bonneval et parut d'abord le dimanche et à partir du 20 septembre 1919, le samedi.

Succédant à L Vannier, R. Pellier signa sa première édition le 4 Octobre 1919.

Imprimé tout d'abord dans un format 50 x 31 cm, il passa, à partir du 13 novembre 1898 au format 55 x 40 cm.

Selon la « Bibliographie de la presse française politique et d'information générale des origines à 1944 pour l'Eure-et-Loir, B.N. 1989 », la Bibliothèque Nationale, les Archives Départementales d'Eure-et-Loir et la Bibliothèque Municipale de Chartres possèdent des collections incomplètes du « *Messenger* ».

La Fondation Albert Sidoisne possède la seule collection complète connue à ce jour.

Certains numéros malheureusement en très mauvais état nécessitaient une restauration urgente.

D'autre part l'acidité du papier très importante compromet toute conservation à moyen ou long terme.

De plus les journaux sont « reliés » dans 7 grands classeurs lourds et peu pratiques à manipuler, et qui de plus fragilisent les journaux.

Pour préserver cette collection, il nous fallait agir très vite. Cela nécessite de :

- Défaire les reliures et ranger les journaux dans des emboîtages en carton neutre.
- Traiter l'acidité du papier.
- Restaurer les numéros abîmés.

Plusieurs entreprises spécialisées dans ce genre de travail ont été contactées, et, sur les conseils du Service Départemental des Archives d'Eure-et-Loir, « La reliure du Limousin », dont le devis se monte à 64 194,57 € T.T.C. a été retenue.

Nous avons reçu une aide exceptionnelle de 37 500 € de la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Orléans, (30 000 € en décembre 2007 et 7 500 € en 2008), et le Conseil Général d'Eure-et-Loir nous a récemment octroyé une subvention exceptionnelle de 20 000 €. Nous les en remercions vivement. Ceci nous a permis d'engager cette opération.

L'entreprise ne prend en charge qu'un classeur à la fois et demande de trois à quatre mois. Les deux premiers classeurs (les plus abîmés) ont été restaurés et ont rejoint la bibliothèque Albert Sidoisne; le troisième doit être traité avant la fin de l'année.

Une fois cette action réalisée nous pourrions numériser les journaux pour limiter les manipulations et permettre au grand public une consultation sur écran, et pourquoi pas via internet



Alain LELONG
secrétaire de la Fondation
Albert Sidoisne

En feuilletant (L'écho républicain du 23 mai 1978)

Il n'est nul besoin d'être un très vieux Bonnevallais pour se souvenir de cette feuille hebdomadaire fondée à la fin du XIX^e siècle, et à laquelle juin 1940 fut fatal.

Nous éviterons de nous attarder ici sur l'épineuse question de la politique et des querelles de clocher subséquentes.

Contentons-nous de mentionner que **Le Messenger de Bonneval, Voves et Orgères**, avec son tirage relativement important, eu égard au chiffre de la population d'alors, pénétrait dans les foyers les plus divers, chez les familles spirituelles les plus variées, comme le fait **L'Écho républicain**, tout bonnement parce qu'il s'agit du « journal du pays », comme on dit d'ordinaire, et que, ami ou ennemi, il convient d'en tenir compte.

La presse n'est-elle pas le « quatrième État du royaume », selon l'écrivain anglais Carlyle ?

Quant à la diffusion à Voves et Orgères, elle devait être plutôt modeste, autant qu'il m'en souviennent, car Bonneval se taillait la part du lion dans la rubrique, et j'ignore les subtiles considérations (d'ordre économique ou... idéologique ?) qui motivèrent cet étrange trilogisme.

J'ai feuilleté, non sans mélancolie, quelques-uns de ces numéros que le temps jaunit, et remontant aux années 1920-1930. J'y ai retrouvé, côté publicité, des patronymes qui nous sont restés familiers — les fils ayant succédé aux pères à la tête de tel ou tel commerce — et d'autres qui ont complètement disparu, sauf de la mémoire de ces « anciens » dont je suis presque maintenant, hélas...

C'est dans cette gazette, tirant invariablement sur quatre pages, que j'ai débuté, y publiant, à la date du samedi 20 mai 1939, mon premier compte rendu d'envergure. Pensez donc : celui du banquet annuel du C.S.B., lequel s'était déroulé le samedi soir précédent.

Bien que connaissant parfaitement les principaux convives, je me montrai assez impressionné en franchissant, place du Marché, le seuil de la salle du restaurant Macé, un établissement remplacé depuis par une banque.

Non, non, rassurez-vous, jeunes générations. Je ne vous infligerai pas la lecture de ce « papier », naïvement farci de lieux communs journalistiques, et que je me dispensai de signer, par modestie, timidité ou surtout crainte d'avoir maladroitement traité mon sujet, quoique, suppléant à ce discret incognito, la direction ait ajouté, en guise de signature... mon prénom.

La colonne voisine de celle où j'exposais complaisamment l'excellence du menu, arrosé à foison des meilleurs crus, se trouvait en majeure partie consacrée à un « prière d'insérer », manière de tribune libre intitulée « Le prix du lait », où un anonyme indigné signait, quant à lui : « Un malade, père de nombreux gosses, gros acheteur de lait par force. »

Composé en caractères mobiles renouvelés peu ou prou — le plomb neuf étant ordinairement réservé aux travaux de ville — **Le Messager** perdait de sa lisibilité au cours des ans.

A propos, la fonction de correcteur m' incombait aussi, et l'on ne m'épargnait en outre aucune des diverses tâches, parfois ingrates, dévolues au ... néophyte. Je m'en acquittais sans broncher, vouant mes loisirs à ma culture d'autodidacte humaniste (ô culture, mot si galvaudé aujourd'hui !) et méprisant les apparences au point de faire mien cet aphorisme de Varron : « Tous ceux qui ont une cithare ne sont pas aèdes. »

Une curieuse coutume voulait également que le « bleu » aille vendre le journal, chaque matin de parution, à Saint-Martin-du-Péan, à la clientèle habituelle et occasionnelle domiciliée en ce hameau, le plus proche du centre et le plus peuplé de la commune. L'opération rapportait, je crois, un sou par spécimen vendu, et les sous ainsi accumulés servaient à s'offrir, au retour de l'expédition, quelques menues gâteries, que l'ensemble du personnel se partageait.

Vu que je semblais assez doué pour écrire, on m'avait embauché, par l'entremise de mon père, en m'assurant qu'un vrai journaliste se doit de connaître la typographie, observation fort juste au demeurant, dont je ne tardai guère à vérifier le bien-fondé.

Voilà pourquoi, obscur apprenti typographe durant la semaine, je me métamorphosais en rédacteur lors des week-ends, ce délai réservé à ma plume novice paraissant largement suffisant en ce chef-lieu de canton et à cette époque moins frénétiquement et vertigineusement « événementielle » que la nôtre, sur le plan local s'entend.

Cependant, la fameuse « accélération de l'histoire » se précisait, s'amplifiait, menaçante, et **Le Messager** ne put survivre à la seconde guerre mondiale.

Le directeur, M. Pellier, grand blessé de 1914-1918, mourut peu avant le déclenchement du nouveau conflit.

Je revois encore un certain casque militaire, troué et bosselé, accroché au mur de son bureau, casque qui n'avait pu lui éviter une trépanation, lui valant néanmoins un sursis de deux décennies...

Son épouse, une Israélite, institutrice au cours complémentaire de filles, parvint à échapper au génocide *nazi*. Évidemment, pas question, pendant l'occupation, de garder l'affaire, qu'elle s'avérait pourtant capable de gérer avec maîtrise, n'ayant nullement attendu le pénible intérim — entre son veuvage et l'arrivée des Allemands — pour prouver ses capacités en la matière.

Seule, on le sait, l'entreprise commerciale a subsisté, modernisée, ayant d'abord à sa tête M. et Mme Hautot, maintenant en retraite, et de nos jours M. et Mme Fillon.

Désormais, elle a quitté la rue de la Grève pour s'installer sur la zone industrielle.

Mais attention : la raison sociale en est toujours **Imprimerie « Le Messager »**.

Henry PEIGNÉ.

(Fils de Charles Peigné. Petit-fils d'Émile Peigné, Apiculteur; Conseiller Général; Maire de Bonneval; Député d'Eure et Loir, Élu le pour la 1re fois le 11 mai 1924)

Mr Bourdoise Prêtre de Brou

Extrait du manuscrit « Histoire de la ville de Bonneval et de son Abbaye » de l'abbé Beaupère pages 532 & 533)

*M^r Bourdoise
Prêtre de Brou
instituteur de S^t Nicolas
de Chardonnet.*

*Vient en procession
a Bonneval en 1621.*

*Concours de
peuple pour
voir cette procession*

*Elle s'en retourne
a Brou.*

*Frere de la
Charité de
Brou tüé
Par ses
Confrères*

*Enterré a N^e
Dame*

J'aurois du placer avant ces deux derniers articles Celui cy, que j'ay tiré de la vie de M^r Bourdoise, instituteur de M^{rs} Les Prêtres de S^t Nicolas du Chardonnet de Paris, Chez lesquels j'ay Demeuré cinq ans; M^r Bourdoise, qui estoit de Brou, fut obligé dit L'Autheur de Sa Vie, de retourner a Brou pour y faire les fonctions de Curé; et il S'en acquitta avec beaucoup de zele, et de fidelité, et de fatigues; car la paroisse aiant beaucoup de devotion a S^t Sebastien, on partit le Lundy de la Pentecoste 1621 des le matin pour aller en procession a Bagnolet, qui est a huit lieües de Brou; la dissipation estoit a craindre dans un Si long chemin; mais le Serviteur de Dieu y mit Si bon ordre, que tout Se passa avec beaucoup de pieté et d'edification; le Clergé estoit composé de trois Prêtres, et de huit Clercs, tous tres modestes, et tres devots; les Paroissiens, qui les Suivoient marchoient trois a trois avec tant de recueillement, que ceux qui les voient, estoient egalement Surpris, et edifiés. le Calvinistes de Dangeau ne purent S'empecher d'admirer la devotion du Clergé, et du peuple, et la procession aiant fait une Station d'un quart dans l'Eglise de cette petite Ville, elle fut Suivie jusque hors du fauxbourg, non Seulement par les Catholiques, mais aussi par un tres grand nombre d'heretiques, qui disoient tout haut que S'ils avoient de Semblables Pretres, ils ne feroient aucune difficulté d'aller a la Messe. a deux lieües de la passant par Bonneval, et voulant aller a l'Eglise, ils y furent reçus au Son des cloches, et y trouverent un Si grand nombre de peuple, qui estoit accouru pour les Voir, qu'ils eurent bien de la peine a y entrer; apres la Station, ils allerent d'iner; on avoit préparé dans le College ce qui estoit necessaire pour le Clergé; on y mangea, comme Si on avoit été dans Sa Communauté, et on fut Servi de meme; le peuple vivoit avec la meme frugalité, et avec tant de modestie, que plusieurs personnes des plus notables de la Ville, Souhaitterent de voir ces repas, et y firent des presens. la procession y revint le Lundy au Soir, et le Mardy on dit une Messe Solennelle en l'Eglise de Notre Dame, avec Diacre et Soudiacre, et les habitans de cette Ville, qui estoient edifiés de Cette procession penserent S'etouffer pour y avoir place; le reste du chemin Se fit de la meme maniere, et avec la meme edification.

Cette procession, n'e S'est pas toujours faite avec la meme pieté; car Suivant la commune tradition, les freres de la Charité de Brou, qui avoient beaucoup fatigué en allant, et en revenant de Bagnolet, S'ennyvrerent icy Si fort a leur retour, en voulant, qu'ils Se battirent les uns et les autres avec tant de fureur, qu'un d'eux resta mort Sur le Carreau; il fut enterré dans le Cimetiere de Notre Dame proche la porte Collaterale, qui est devant les fonts; j'ay vu Cette procession, qui au lieu d'Aller a Bagnolet, restoit a S^t Michel de Cette Ville, venir de Cette paroisse a Nôtre Dame et aller chanter un libera dans Son Cimetiere Sur la fosse de ce pauvre frere de la Charité. Cette procession a Cessé de venir icy en 1724, et n'alloit qu'a Yvre, et depuis 1730, elle tout a fait tombée; il n'y avoit plus de M^r Bourdoise pour y mettre l'ordre, et la Discipline.

Quelques nouvelles de 1908, d'après le "Messager de Bonneval, Voves et Orgères"

2 JUILLET 1908

Les avions (suite) - Convoqués par la commission de l'aéroclub, MM. Blério (sic) et Farman se sont disputés, dimanche dernier, le prix de 10.000 francs (dit prix du quart d'heure) offert à l'aéroplane restant un quart d'heure en l'air. M. Blério (sic) n'ayant réussi à maintenir son vol que pendant dix minutes 23" sans toucher le sol, c'est M. Farman qui a gagné le prix par un parcours de 18 kilomètres en 20 minutes 20" sans toucher le sol.

Brou - Nogent - La ligne de tramway de Brou à Nogent-le-Rotrou inaugurée dimanche le 28 juin par M. Barthou a été livrée à l'exploitation le 10 juillet seulement et non le 5 comme nous l'avions annoncé.

26 JUILLET

Bonneval : Comment on perd sa dignité : Un brave curé de village dont l'amour immodéré pour la dive bouteille n'est un secret pour aucun de ses paroissiens, avait, il faut bien le croire, ces jours-ci, trop caressé sa favorite puisque, terrassé par l'ivresse, il gisait sur le talus de la route, à environ 1.500 mètres de son village, lorsque des représentants de la loi, venant à passer, furent obligés de réquisitionner une voiture pour le faire transporter à son domicile après avoir tenté, mais en vain, de remettre sur pied l'infortuné curé qui, avec sa dignité, avait totalement perdu les notions de l'équilibre.

16 AOUT 1908

INFORMATIONS

L'avion américain (suite) : Les différents records battus par MM. Farman, Blériot et Delagrèze viennent d'être battus d'une façon magistrale par l'aviateur américain Wilbur Wright qui au cours de ses expériences sur le champ de course des Hunardières, au Mans, a accompli avec son aéroplane des vols maintenus de 15 à 25 mètres de hauteur avec virages à des vitesses surprenantes pour revenir,

chaque fois, atterrir à son point de départ avec la plus grande facilité. Les succès et résultats de nos hardis aviateurs français sont de beaucoup dépassés par ceux obtenus par M. Wilbur Wright.

Bonneval : le tramway au conseil d'arrondissement - Réuni à la sous-préfecture pour la tenue de la première partie de sa session, le conseil d'arrondissement de Châteaudun a émis différents voeux parmi lesquels nous relevons les suivants : le conseil d'arrondissement considérant que l'horaire du tramway Bonneval-Brou à Brou-Nogent-le-Rotrou ne paraît nullement donner satisfaction aux populations que ce réseau dessert, émet le vœu que cet horaire soit remanié en tenant compte d'une part, des correspondances avec les lignes de chemin de fer traversées par le tramway, et d'autre part des besoins des populations intéressées ; et que, à cet effet, une conférence ait lieu entre les représentants de la compagnie et les délégués des municipalités des communes desservies par le dit réseau (MM. Salmon, Jumeau, Peigné et Mellot). 2° Que le prolongement de la ligne du tramway de Brou à Bonneval par Sancheville, Cormainville, Orgères et Janville, avec raccordement de Châteaudun à Cormainville soit classé en tête du projet du 3^e réseau à construire (MM.Lory et Mellot).

30 AOUT 1908

Bonneval - Fécondité : L'une de nos concitoyennes, Mme Colin, mariée à un brave ouvrier de notre localité, vient de mettre au monde son seizième bébé ; c'est dire que mieux que tous nos théoriciens en chambre, qui pour la plupart n'ont pas d'enfant, elle sait résoudre par la pratique le si grave problème de la repopulation. Le ménage Colin a encore dix enfants vivants et bien portant, il a droit à mieux que des compliments ?

Etude de Me Emile BARA, avoué à Châteaudun, rue du Guichet, n° 3

VENTE

Sur Licitation

Aux enchères publiques et à l'extinction des feux

Le Dimanche 4 OCTOBRE 1908

A 1 heure du soir

En l'Étude et par le ministère de Me FROMONT, notaire à Bonneval

DE

1^o Une MAISON

BOURGEOISE

Sise à Bonneval, rue Saint-Roch

2^o LA FERME

De La Chaise

Sise commune de Bonneval, et par extension commune de Pré St Evroult

Comprenant bâtiments d'habitation et d'exploitation, terres labourables et pré d'une contenance de 72 hectares 51 ares 76 centiares.

3^o Et

Terres Labourables

Situées communes de Bonneval et Alluyes

Dépendant des communautés et successions BOUVART-DUCHON et HENAUULT-BOUVART.

27 SEPTEMBRE 1908

INFORMATIONS

La conquête de l'air (suite) :

Le prix Michelin a été gagné, lundi soir, au Mans, par l'aviateur américain Wilbur Wright, qui a accompli avec son aéroplane, un vol de 1 heure 31 minutes et un parcours de 66 kilomètres 600, battant ainsi tous les records.

Lolon : M. Lhuillery, cafetier à Lolon, informe les amateurs qu'il fera tirer un pavois dimanche 4 octobre 1908. Le pavois et plusieurs lots à gagner. Bon vin, bons gâteaux, bal le soir.

11 OCTOBRE 1908

La conquête de l'air (suite) : Mardi dernier, au camp d'Anvours, l'aviateur Wilbur Wright, accompagné d'un passager du poids de 70 kilos, a accompli

dans les airs, avec son aéroplane, un vol d'une durée de une heure, quatre minutes, à une hauteur de 25 mètres, sur un parcours de 70 kilomètres, battant ainsi tous les records précédents. Ayant rempli les dernières conditions de son contrat passé avec M. Lazare Weiller, l'aviateur américain va donc toucher 500.000 francs pour l'achat de ses brevets pour la France et ses colonies. Wright ne quittera pas le Mans avant quatre semaines, car il doit maintenant former des élèves.

Bonneval – Pas commode : Un monsieur qui pourrait bien, d'ici peu faire connaissance avec dame Justice, c'est celui qui, l'autre jour, non content d'avoir causé préjudice à l'un de ses voisins, l'a menacé de lui faire son affaire. Thémis ayant été informée de ses agissements, aura à vérifier s'il est bien responsable de ses actes, car dans le cas contraire, il serait utile de l'interner à l'asile d'aliénés. On pourrait bien s'arrêter à cette dernière solution.

18 OCTOBRE 1908
INFORMATIONS

Contre l'absinthe : On sait que plusieurs sénateurs ont déposé, avant les vacances, une proposition visant l'interdiction de la fabrication et de la vente de l'absinthe. M. Gourgu, sous forme de contre-projet, propose un nouveau texte interdisant, sous peine d'encourir les articles 423 et 463 du code pénal, de débiter l'absinthe à un prix inférieur à 50 centimes et l'absinthe à emporter à moins de 3 francs le demi-litre.

La protection des routes : En ce moment se tient à Paris un congrès qui a pour but de rechercher les moyens de protéger la route contre les dévastations de la circulation automobile. Plus de 2000 délégués de toutes les nations civilisées ont répondu à l'invitation du gouvernement français. L'ordre du jour du congrès de la route est le suivant : La route actuelle – Procédés généraux d'entretien – Lutte contre l'usure et la poussière – La route future – Effets des nouveaux modes de locomotion sur les chaussées – Effets des chaussées sur les véhicules – les signaux de la route – La route et les services de transports mécaniques.

1^{ER} NOVEMBRE 1908

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 18 octobre 1908

La séance est ouverte à 2 heures

Présents : MM. Jouanneau, maire, président ; Aveline, adjoint, François Audis, Sergent, Pfeiffer, Billard, Thibault, Amand Cochin, Moreau, Maupu, Ménager, Morin, Huet, Roger et Peigné.

Absents : MM. Habert, adjoint, Lucien Audis, Masson, Hénault, Cochin-Prieur et Delarçon, excusés.

Les procès-verbaux des deux dernières séances sont adoptés sans observation.

M. Peigné est élu secrétaire.

M. Lesieur, conducteur des ponts et chaussées, est introduit à la demande du conseil et expose la situation des travaux de la rue du Verglas et les mesures qu'il compte prendre pour en hâter l'achèvement. Il présente l'état des dépenses engagées, faisant ressortir une disponibilité qui va permettre d'exécuter certains travaux de parachèvement non prévus au devis. M. Roger propose comme se trouvant plus spécialement indiquée tant par les besoins de la circulation que par l'état des ressources, la pose de bordures en pavés sur toute la longueur du chemin. Adopté. Adoptée également la proposition de la commission spéciale fixant le point où sera établie la descente de la rue au quai du Loir. M. le maire dit que ce qui précède fera l'objet d'un rapport du service vicinal qui transmis par la voie hiérarchique, reviendra devant le conseil appelé à le revêtir d'une approbation définitive. La seconde affaire inscrite à l'ordre du jour est celle qui va retenir pendant plus d'une heure l'attention du conseil, concerne l'ouverture de la nouvelle rue qui doit joindre le Mail à l'avenue de la Gare. M. le maire dit qu'il faut renoncer à l'espoir d'acquérir à l'amiable les terrains nécessaires, et si l'on veut donner suite au projet, recourir à l'expropriation. La Commission spéciale s'est prononcée dans ce sens. Néanmoins des objections ont été présentées, non pas au point de vue de l'utilité publique du projet, qui est incontestable, mais sur le tracé. Il y a en effet le tracé en ligne droite de la maison Levieuge à l'avenue de la Gare et un autre qui consisterait à raccorder simplement le Mail au terrain donné par Mme Desclères pour l'ouverture d'une rue. M. Peigné dit qu'il n'en faudra pas moins recourir à l'expropria-

tion si l'on accepte ce second tracé qui aura ainsi l'inconvénient du premier et n'en aura pas les avantages. Ces avantages, il les énumère : voie droite donnant toutes les garanties de commodité et de sécurité de circulation ; accès facile et presque direct de tout un quartier aux gares du chemin de fer et des tramways. Et l'excédent de dépense sera relativement minime, même en portant l'origine du projet à la rue Saint-Michel par la mise à l'alignement du petit bâtiment Galibourg.

-*Mr. le maire* « Notre collègue M. Aveline a présenté des observations au sujet de ce tracé qui entame fortement le jardin de l'hôpital ».

-*Mr. Aveline* « moins que je ne le croyais, je me rallie au tracé en ligne droite qui me paraît mieux répondre à l'intérêt public ».

-*Mr. le maire* « Alors je mets ce tracé aux voix, suivant le jalonnement qui en marque les limites et que tous les membres du conseil connaissent ».

Il est adopté à l'unanimité. La rue nouvelle partira de la rue Saint-Michel pour aboutir à l'avenue de la Gare en empruntant une partie du Mail. La limite gauche sera l'alignement des immeubles sur le Mail jusqu'à la maison Levieuge et ensuite une ligne droite joignant l'angle nord-est de cette maison, à un point situé à 9 mètres de l'angle sud-ouest de la maison Lhuillery, prolongée jusqu'à l'avenue de la Gare. La déclaration d'utilité publique est demandée ainsi que l'autorisation d'acquérir à l'amiable ou par expropriation les terrains nécessaires. La dépense sera couverte au moyen d'un emprunt dont l'amortissement commencera en 1911, époque à laquelle sera remboursé entièrement le premier des emprunts faits pour la construction des écoles, en sorte qu'il n'en résultera aucune augmentation d'impôt. On prévoit d'ailleurs que l'accomplissement des formalités demandera deux années et que les travaux ne pourront pas commencer avant cette même année 1911, M. Lesieur, conducteur des ponts et chaussées à Bonneval est chargé de la rédaction et de l'exécution du projet.

Les autres questions à l'ordre du jour défilent rapidement devant le conseil.

Révision de la liste électorale.

M. Peigné est délégué par le conseil. MM. Sergent et Aveline sont désignés pour le jugement des réclamations s'il s'en présente.

Répartiteurs. Une liste de 20 noms est proposée sur laquelle M. le Sous-Préfet choisira dix répartiteurs.

Dépenses imprévues. Le conseil en approuve pour 342 fr. 01 - Oh ! ce centime, un peu plus j'allais l'oublier !

Fourniture de combustible pour le chauffage de la mairie. Elle sera donnée par adjudication aux mêmes charges et conditions que l'an dernier.

Secours aux réservistes et territoriaux. La loi est changée. L'état accorde directement les secours aux intéressés. La commune peut aussi en accorder. Mais les périodes sont moins longues et l'ancien barème ne va plus. MM. Peigné, Pfeiffer et Roger aviseront.

Monument Marcel Berthelot à

Paris. Le conseil associe la commune à l'hommage qu'on veut rendre à l'illustre savant en votant 5 francs.

Jouets pour l'école maternelle.

Mme Guyot demande des jeux de quilles, de boules, etc... pour ses élèves. On vote 20 francs.

Gardien du cimetière. M. Scache sollicite l'autorisation de vendre des couronnes funèbres. Impossible, c'est contraire aux conventions.

Demande d'indemnité de logement. Mlle Lamirault, titulaire du poste d'adjointe nouvellement créé à l'école de filles, demande son indemnité de logement. MM. Billard et Roger visiteront les locaux de l'école et feront une proposition.

Pompe à incendie. Éprouvée en manœuvre, la nouvelle pompe fonctionne normalement. Autorisation de payer.

Église. MM. Masson, François Audis et Ménager nommés à la dernière séance pour visiter de fond en comble les bâtiments de l'église, ont trouvé peu de chose, mais tout de même... quelque chose.

Chemin de Migaudry. M. Maupu réclame l'amélioration du chemin vicinal ordinaire qui traverse Migaudry, la commission des travaux s'y transportera dès cette semaine.

La demie de cinq heures sonne.

M. le maire lève la séance.

8 NOVEMBRE 1908

INFORMATIONS

La Conquête de l'air (suite). L'aéroplane Farman et l'aéroplane Voisin piloté par M. Blériot viennent de battre le record de Wright. Ils se sont affranchis du cercle restreint d'un terrain d'expériences, pour voler à travers champs. Le premier est allé de Chalons à Reims et a franchi 27 kilomètres en 20 minutes. Le second parti du hangar de Toury (Eure-et-Loir) est allé à Arthenay et a parcouru, aller et retour, une distance de 28 kilomètres. De plus, Farman a gagné le prix de la hauteur pour les aéroplanes (franchir une ligne de ballonnets placés à 25 mètres au-dessus du sol). Malheureusement, au cours d'une nouvelle expérience qu'il voulut tenter mardi, malgré le brouillard, Blériot a brisé son appareil en prenant un peu trop rudement contact avec le sol. La commission du budget s'est rendue au camp d'Auvours pour assister à des expériences de l'aéroplane Wilbur Wright. L'aviateur a enlevé avec lui M. Paul Doumer dans un vol de dix minutes. A signaler aussi les belles expériences du nouveau dirigeable le Bayard-Clément qui, à plusieurs reprises, a évolué au-dessus de Paris avec la plus grande aisance.

Bonneval – Visite des fours et des cheminées : A partir du 24 novembre prochain, il sera procédé (dans la commune) à la visite des fours et des cheminées, qui toutes, à cette époque, devront être ramonées, et présenter, ainsi que les fours, une solidité parfaite. Les fours et cheminées, où l'on fait habituellement du feu, trouvés dans un état de délabrement pouvant présenter un danger d'incendie ou d'accident, seront immédiatement réparés ou démolis, et des procès-verbaux seront dressés contre les contrevenants.

15 NOVEMBRE 1908

INFORMATIONS

La pénurie de bergers. Pour remédier à la pénurie de plus en plus grande de bergers, M. Ruau a promis d'accorder à l'occasion des comices agricoles des primes en argent et des distinctions honorifiques aux gardeurs de moutons les plus méritants.

Bonneval - Le poids du pain :

Afin d'éviter des tracasseries bien inutiles aux boulangers, nous rappelons que selon la décision prise en haut lieu : de laisser aux municipalités le droit de prendre telle mesure qu'il leur conviendrait concernant la pesée du pain dit de fantaisie, M. Jouanneau, maire de Bonneval, sur l'avis exprimé par son conseil municipal, en date du 16 août 1908, a pris un arrêté qui, s'il interdit de livrer du pain non pesé en présence de l'acheteur, exclu par contre de cette interdiction les pains dits de fantaisie, du poids d'un kilogramme et au-dessous. En conséquence de cet arrêté on ne peut pas exiger des boulangers de Bonneval la pesée des pains dits de fantaisie. Est-ce clair ?

29 NOVEMBRE 1908

Bonneval - Notaire : Au terme d'un décret du 15 novembre 1908, M. Talvard a été nommé notaire à la résidence de Bonneval, en remplacement de M. Fromont.

Société sportive : Nous apprenons qu'une société ayant pour but de propager les sports tels que : football, courses cyclistes et pédestres, natation, etc... est en bonne voie de formation à Bonneval et compte déjà une trentaine d'adhérents. Les amis des sports et les jeunes gens désirant contribuer à l'organisation définitive de cette société, sont priés d'assister à la réunion préparatoire qui se tiendra le dimanche 6 décembre, à 2 heures du soir, chez M Pfeiffer, café de la Beauce.

6 DECEMBRE 1908

INFORMATIONS

Femme prud'homme. Une loi promulguée il y a moins de deux semaines a autorisé les femmes à accéder à la fonction de ... prud'homme. A Paris, par 128 voix, Mme Clémence Jusselin y a été élue.

Bonneval – M. Thalamas, professeur d'histoire au lycée Charlemagne, est venu, dimanche, ainsi que nous l'avons annoncé, faire une conférence sur la libre-pensée.

Deux cents personnes environ assistaient à cette réunion présidée par M. Jouanneau. Excellent orateur, M. Thalamas qui, est-il besoin de le dire, possède supérieurement son sujet, a posé et défini d'une façon aussi claire que nette son point d'interrogation « Faut-il être libre-penseur ? » titre de sa causerie. Libre-penseur est celui qui pense, réfléchit et raisonne et qui, contrairement au dogme imposant une croyance quelconque, reconnaît et respecte avant tout la liberté de penser de son semblable, telle peut se résumer la thèse admirablement développée à l'aide d'arguments de civilisation, d'évolution et de progrès par le conférencier concluant qu'il faut combattre le cléricisme qui s'oppose à la marche en avant de l'individu et de la société. Chaleureusement applaudi, M. Thalamas a été non moins vivement félicité par M. Jouanneau qui s'est fait l'interprète de l'assemblée.

13 DECEMBRE 1908
INFORMATIONS

Le maintien de la peine de mort. La chambre a repris lundi le cours de ses séances. Elle s'est remise à la discussion de la peine de mort et a tenu une séance de nuit sans pouvoir arriver à procéder au scrutin sur l'article 1^{er} du projet de la commission qui est ainsi conçu : « les peines afflictives et infamantes sont : 1° la peine de mort ; 2° l'encellulement perpétuel ; les travaux

forcés à perpétuité, etc... ». A l'ouverture de la séance de mardi elle a été appelée à voter sur la première de ces peines : la mort qui malgré l'opposition que le gouvernement avait faite à son maintien, a été adoptée par 330 voix contre 201.

Bonneval – Mendicité : Trouvant les jours trop courts pour terminer leur occupations journalières avant l'allumage des becs d'gaz, Gu... et son copain Gr... étaient en train de polir des pieds de biche à la lueur indécise des peu brillantes lanternes de notre bonne ville de Bonneval, lorsque de la nuit sombre surgirent les gendarmes qui, pour leur rappeler que la mendicité est défendue sur notre territoire, les mirent en état d'arrestation.

20 DECEMBRE 1908
INFORMATIONS

La conquête de l'air. La résolution suivante sera déposée à l'une des plus prochaines séances de la chambre :

« Considérant que la France, patrie de tous les grands progrès de la civilisation, doit garder la maîtrise de la science nouvelle qui ouvre aux hommes les routes de l'air ;

« considérant que les expositions nationales et internationales sont un moyen des plus puissants d'excitation du génie humain, en même temps qu'une promesse de paix du monde ;

« La chambre invite le gouvernement à décréter une exposition nationale et internationale de la locomotion aérienne, sous toutes les formes, pour l'année 1910. »

M. Barthou, ministre des travaux publics, à qui a été communiqué la teneur de ce projet de résolution l'a accueillie favorablement.

Bonneval – Avis : Le maire de Bonneval a l'honneur de rappeler à ses administrés que les propriétaires de chevaux doivent déclarer à la mairie avant le 31 décembre les animaux qu'ils possèdent et en donner le signalement (service des réquisitions militaires). Les possesseurs de chiens qui ont changé le nombre ou la destination de leurs animaux doivent en faire la déclaration à la mairie avant le 15 janvier (loi du 2 mai 1855 relative à la taxe sur les chiens)

27 DECEMBRE 1908
INFORMATIONS

Conquête de l'air (suite). Encore de prouesses de l'actif Wilbur Wright : l'aviateur américain a parcouru au camp d'Auvours une distance de 100 kilomètres et s'est élevé à plus de 120 mètres. La coupe Michelin et le prix de l'aéro-club de la Sarthe lui sont maintenant acquis.

Généalogie:

Vous avez été nombreux à nous rendre visite et à nous écrire pour nous faire part de vos travaux de recherche. Dans la descendance de la famille du Curé **Beaupère**, nous cherchons à en savoir plus, sur le docteur **Caillaux, Hilaire, Denis Gabriel**, né le 14-01-1814, à Voves. (Médecin à Bonneval de 1839 à 1853). Contemporain du docteur Héry. Il épouse à Bonneval le 7-03-1839, Boucher Louise Justine Laure, née le 8-03-1813, à Bonneval. Fille de Boucher Juste César, directeur de la Poste aux lettres à Bonneval et de Jeanne Louise Elisabeth Beaupère. De l'union de Caillaux Hilaire, Denis Gabriel et Boucher Louise Justine Laure naquit à Bonneval le 3-03-1843 Louis Emile Gabriel. Caillaux.
Venez nous voir et nous revoir.

La publication, par les Amis de Bonneval, du manuscrit, *Histoire de la ville de Bonneval et de son abbaye*, de M^e A. L. Beaupère, a commencé en 1998 par le « chapitre: *Eglise et Cure de la paroisse de S^t Michel.* »

Dernières publications :

“**Chapitre : Hôtel-Dieu**” pages 286 à 309 du manuscrit de l'abbé Beaupère 5,00€
“**Chapitre : du Collège**” pages 309 à 328 du manuscrit de l'abbé Beaupère (*nouvelle publication*) 5,00€

L'association est aujourd'hui présente sur Internet à l'adresse suivante :

<http://lesamisdebonneval.free.fr>

Vous pouvez recevoir *Bonneval en Bonne vallée..* directement par internet. il vous suffit de nous envoyer un courriel à :

Email : lesamisdebonneval@free.fr